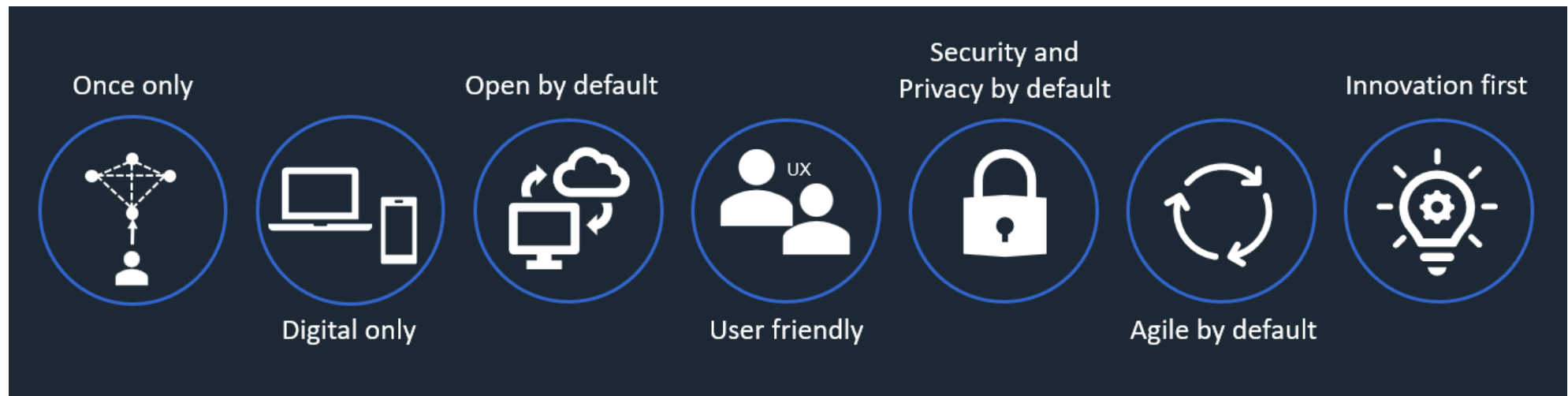




Le concept d'espace de données



Numérisation du secteur agroalimentaire suisse

Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires OSAV / Office fédéral de l'agriculture OFAG

Martin Hertach, Cédric Moullet



Agenda

1. Qu'est-ce qu'un écosystème de données ?
2. Qu'est-ce qu'un espace de données ?
3. Qu'est-ce que agridata.ch ?
4. Comment fonctionne agridata.ch ?



UPDATE
April 14, 2020

Apple stellt Mobilitätsdaten zur Verfügung, um Anstrengungen gegen COVID-19 zu unterstützen



[Source : Apple](#)

SRF-Community zu Schulen

Fernunterricht oder Schulbetrieb?

Dienstag, 12.01.2021, 15:38 Uhr



Dieser Artikel wurde 6-mal geteilt.

Eine neue [Studie der ETH](#) hat die Mobilitätsdaten der Schweizer Wohnbevölkerung vom Frühling 2020 mit denjenigen vom Frühling 2019 verglichen. Das Resultat: Durch die Schulschliessungen wurde die Mobilität Mitte März um über 20 Prozent gesenkt. Die Verringerung der Mobilität gilt als wichtiger Faktor in der Pandemiebekämpfung.

Die SRF-Community hat in den vergangenen Tagen intensiv über dieses Thema diskutiert. In einer nicht repräsentativen Umfrage befürworten rund 80 Prozent der Userinnen und User eine Schliessung der Schulen zugunsten der Bekämpfung des Coronavirus. Doch das Thema ist komplex, wie die Diskussion zeigt.

[Source : SRF](#)



Situation en Suisse

- Le projet d'**écosystème de données** suisse a pour objectif de promouvoir l'interopérabilité et la fiabilité, y compris entre les espaces de données, et de faciliter ainsi l'utilisation multiple des données.
- Un **espace de données** est une construction technique, juridique et organisationnelle pour l'utilisation multiple de données au-delà des frontières des différentes organisations.
- Aujourd'hui déjà, il existe en Suisse **des collaborations de données** ou des approches d'espaces de données au sein desquels différents acteurs peuvent utiliser des données à plusieurs reprises. Celles-ci sont souvent spécifiques à un secteur et limitées à quelques cas d'application.
- Aujourd'hui, les différents espaces de données ne sont généralement **pas interopérables entre eux**, ce qui empêche ou complique fortement l'utilisation multiple d'informations dans plusieurs espaces de données.

Décisions du Conseil fédéral 2022/2023

Promouvoir des espaces de données fiables et l'autodétermination numérique

Berne, 30.3.2022 - En Suisse, le potentiel des données doit être mieux exploité. Il faut en conséquence de nouveaux concepts d'utilisation des données, qui renforcent le contrôle de ses propres données et donc l'autodétermination numérique. Le 30 mars 2022, le Conseil fédéral a adopté différentes mesures pour promouvoir, en Suisse et à l'étranger, des espaces de données fiables et l'autodétermination numérique.

Source : [Promotion d'espaces de données fiables et de l'autodétermination numérique \(admin.ch\)](#)

Le Conseil fédéral jette les bases d'un écosystème de données suisse

Berne, 8.12.2023 - Le potentiel des données doit être mieux exploité en Suisse. Les données doivent pouvoir être utilisées de manière fiable au profit de la société, de la recherche et de l'économie. L'amélioration de leur réutilisation permettra également de renforcer la capacité de réaction de la Suisse en cas de crise. Pour ce faire, il faut créer un écosystème de données suisse. Le Conseil fédéral a adopté le 8 décembre 2023 un ensemble de mesures allant dans ce sens et donné les mandats correspondants.

Source : [Le Conseil fédéral crée les bases d'un écosystème suisse de données \(admin.ch\)](#)



Les priorités du Conseil fédéral et du Parlement

Mieux exploiter le potentiel des données



De nouveaux concepts pour une utilisation multiple des données



Autodétermination numérique



Espaces de données fiables et interopérables



Vision «écosystème de données Suisse»

La vision d'un "écosystème de données suisse" a été élaborée afin de saisir les opportunités offertes par l'utilisation multiple des données entre les organisations :

"L'écosystème de données suisse constitue un **cadre de confiance pour les espaces de données**, afin que **les données** puissent être **utilisées à plusieurs reprises** pour le bien-être de la société, le succès économique et le progrès scientifique. **Les acteurs** de l'économie, de la science, de l'administration et du public **façonnent ensemble l'écosystème de données suisse** et le développent. L'écosystème de données suisse est **digne de confiance, interopérable, connectable au niveau international et durable**".

Pour en savoir plus : [Vision et objectifs de l'écosystème de données](#)

Écosystème de données Suisse

Suisse

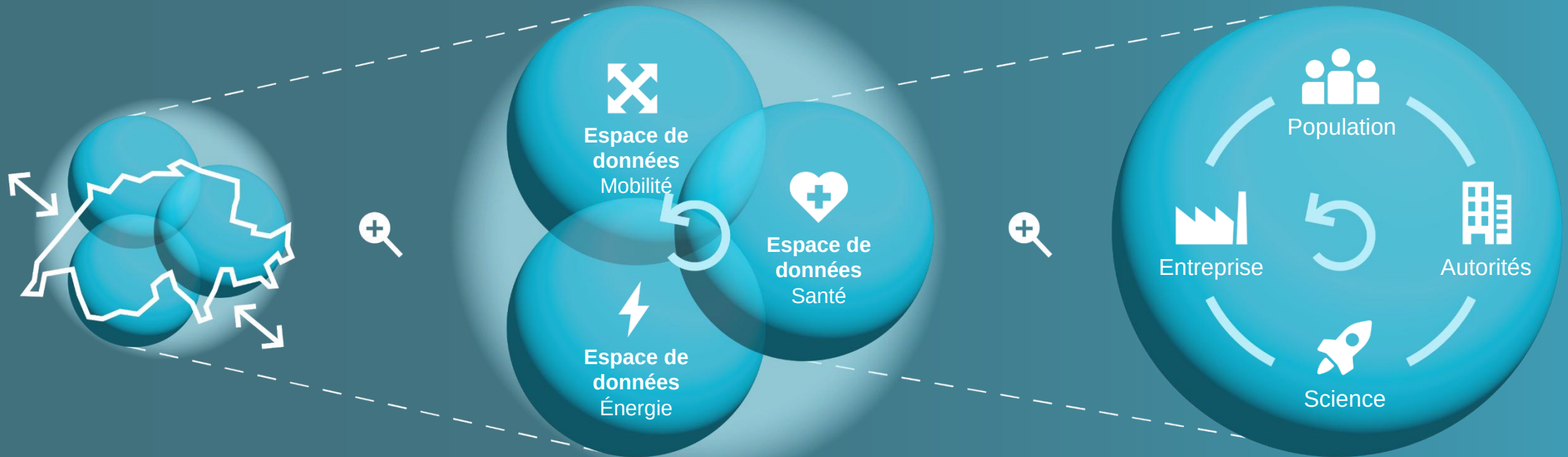
Connectivité internationale

Espaces de données

Interaction grâce à l'interopérabilité

Acteurs

Digne de confiance
Échange et utilisation de données



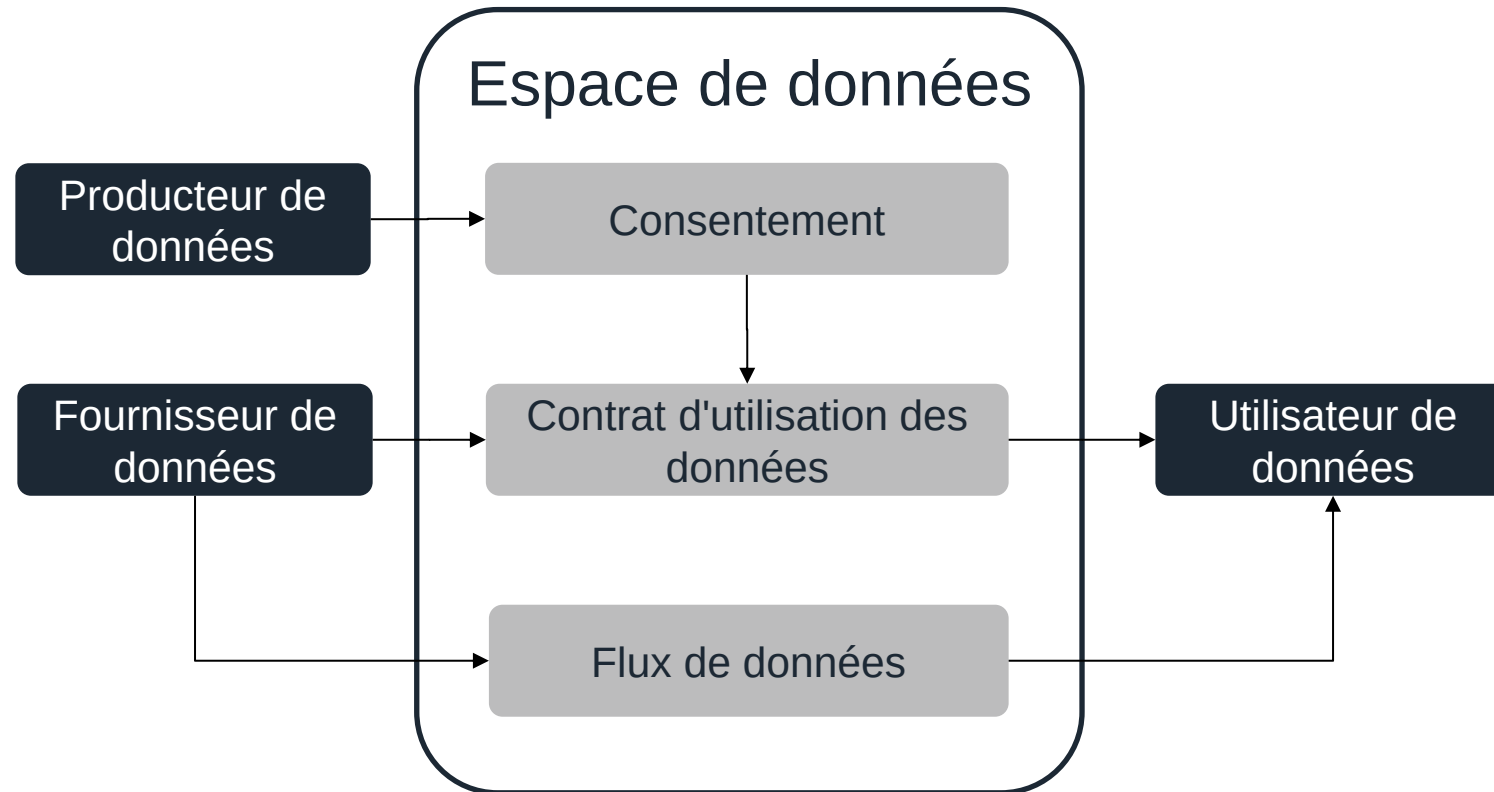
Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Bundeskanzlei BK
Chancellerie fédérale ChF
Cancelleria federale CaF
Chanzlia federala ChF



Qu'est-ce qu'un espace de données ?

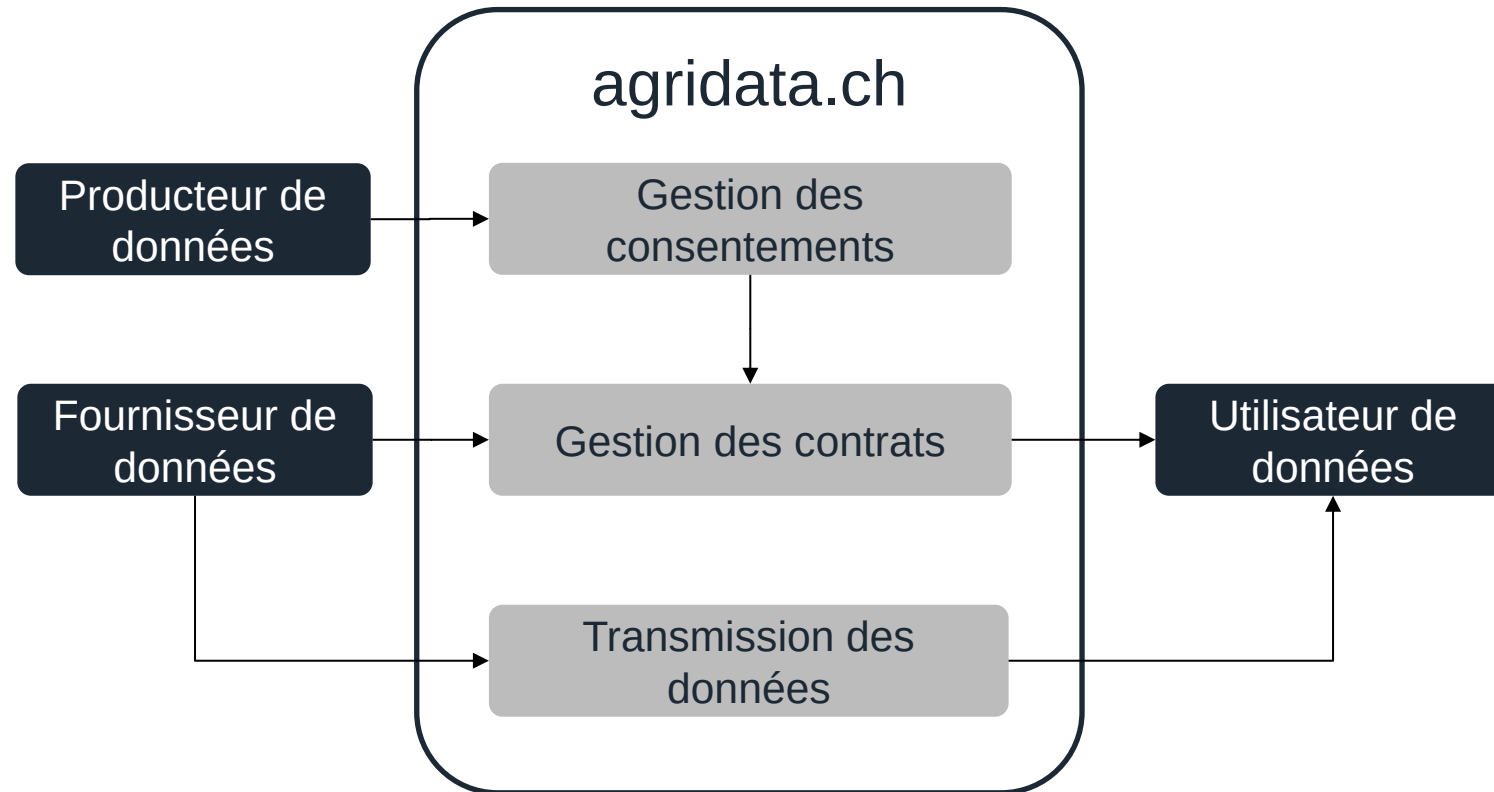
Un espace de données est une construction technique, juridique et organisationnelle pour l'utilisation multiple de données au-delà des frontières des différentes organisations.





Qu'est-ce que agridata.ch ?

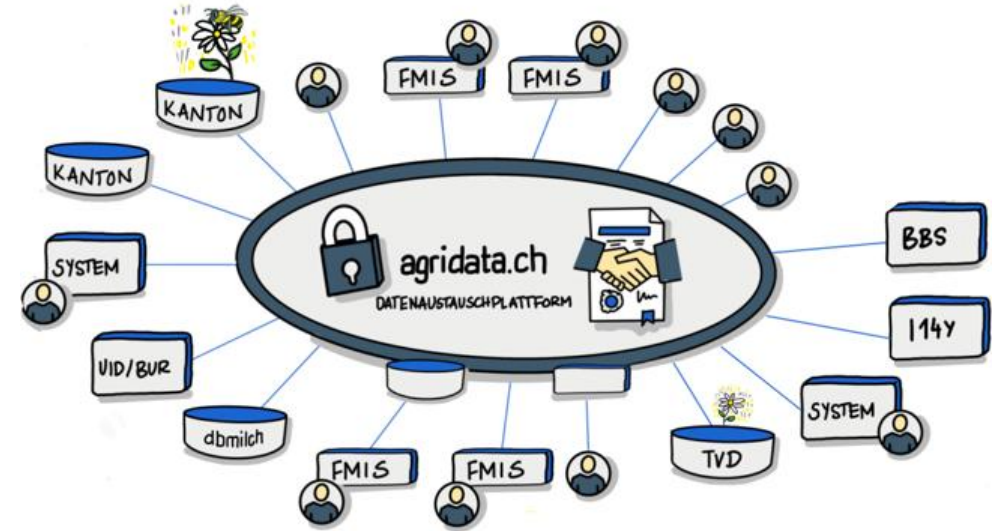
agridata.ch est une plateforme d'échange de données sécurisée qui permet à tous les acteurs du secteur agroalimentaire suisse d'échanger des données de manière efficace et sûre.





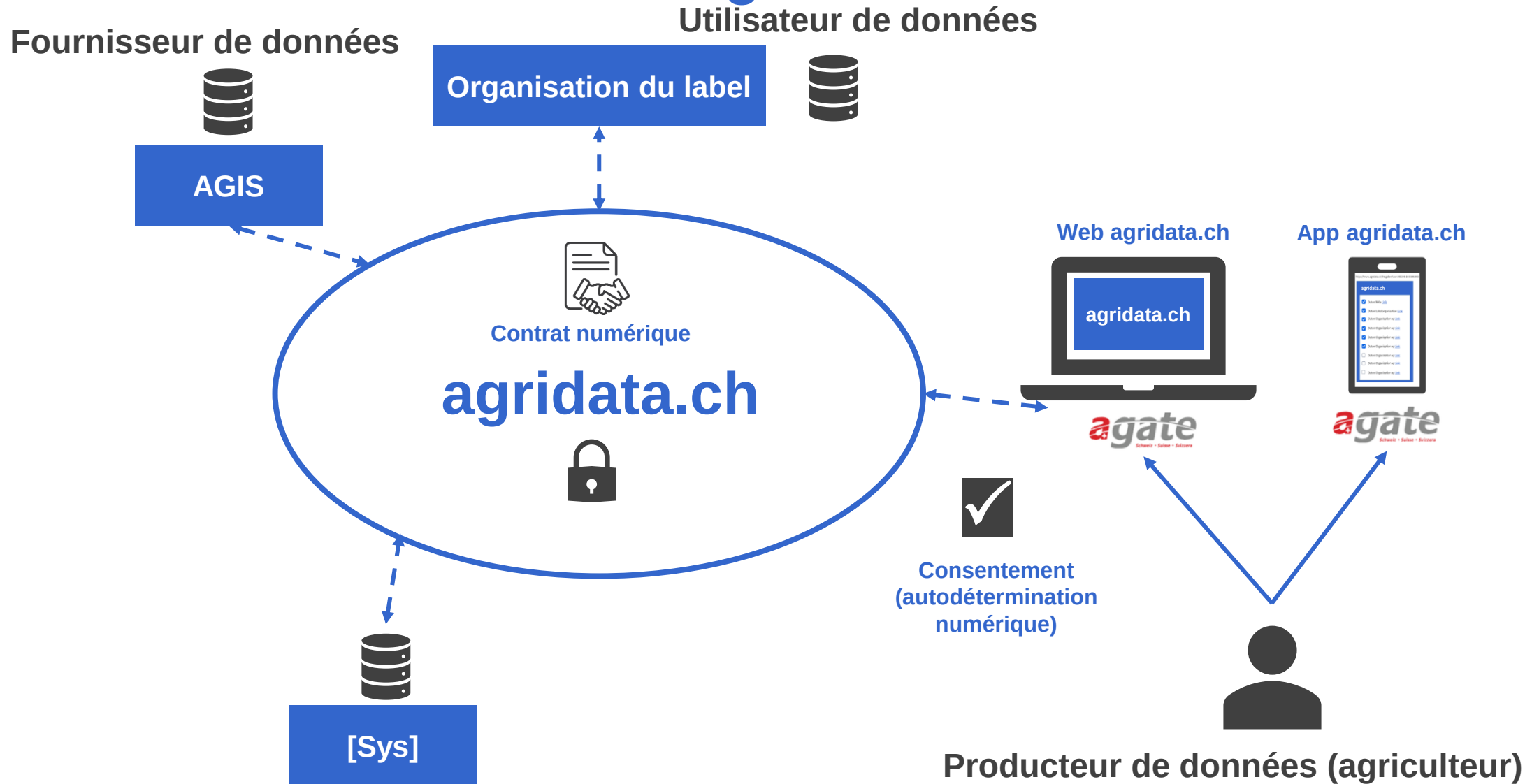
Qu'est-ce que agridata.ch ?

- Infrastructure comme base de l'**interopérabilité** et la mise en œuvre du principe **Only-Once**
- Garant de l'**autodétermination numérique**
- Permet l'échange des données de **manière sûre et efficace** entre tous les acteurs du secteur agroalimentaire
- Les données sont conservées **de manière décentralisée**
- Un projet **commun** avec une collaboration entre **les cantons** et la Confédération
- Le projet est développé **en open source**





Comment fonctionne agridata.ch ?





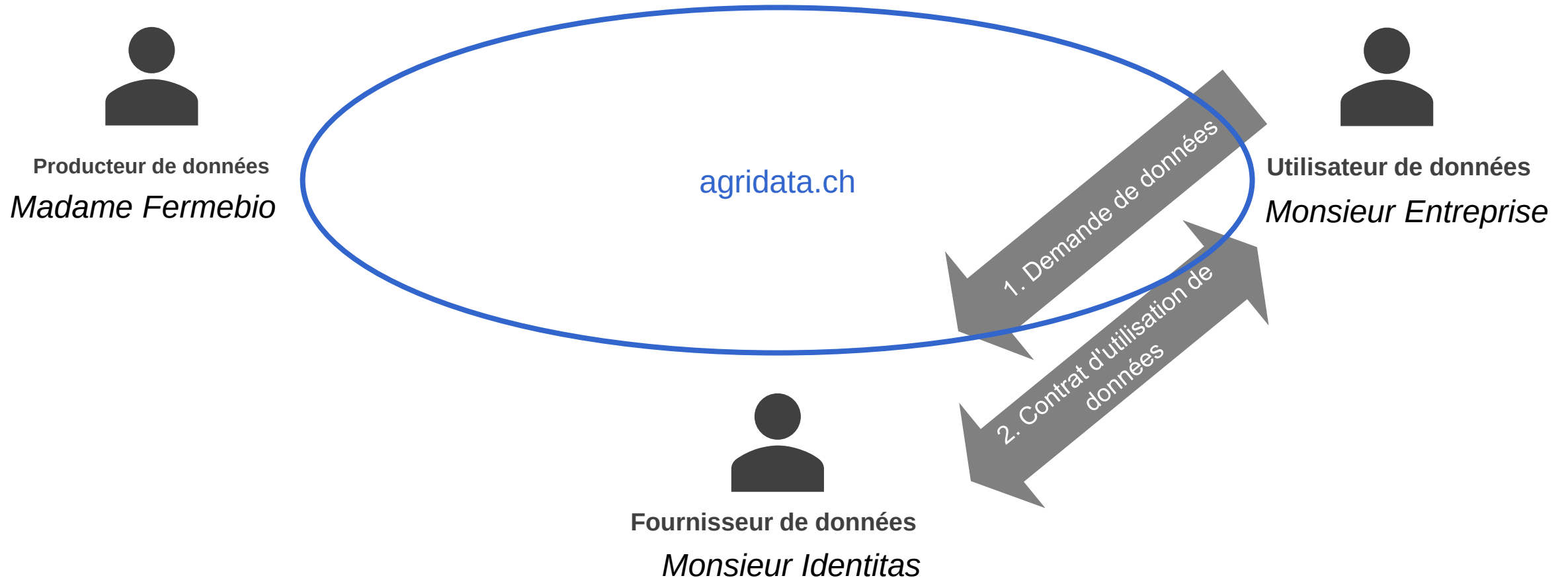
Comment fonctionne agridata.ch ? Exemple





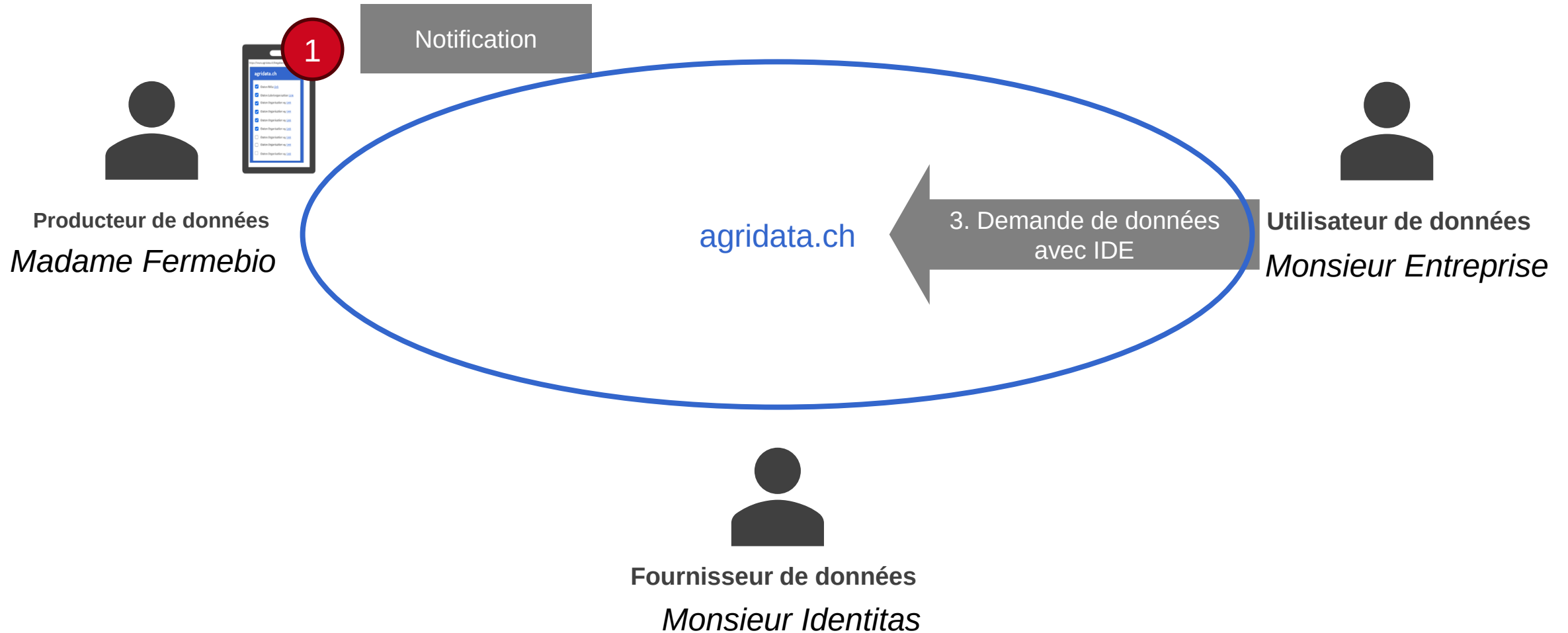
1) Demande de données et 2) Contrat d'utilisation

Une entreprise (M. Entreprise) souhaite proposer un outil d'aide à la décision à sa cliente, une agricultrice (Mme Fermebio), et a besoin des données de l'agriculteur enregistrées dans la BDTA (M. Identitas).



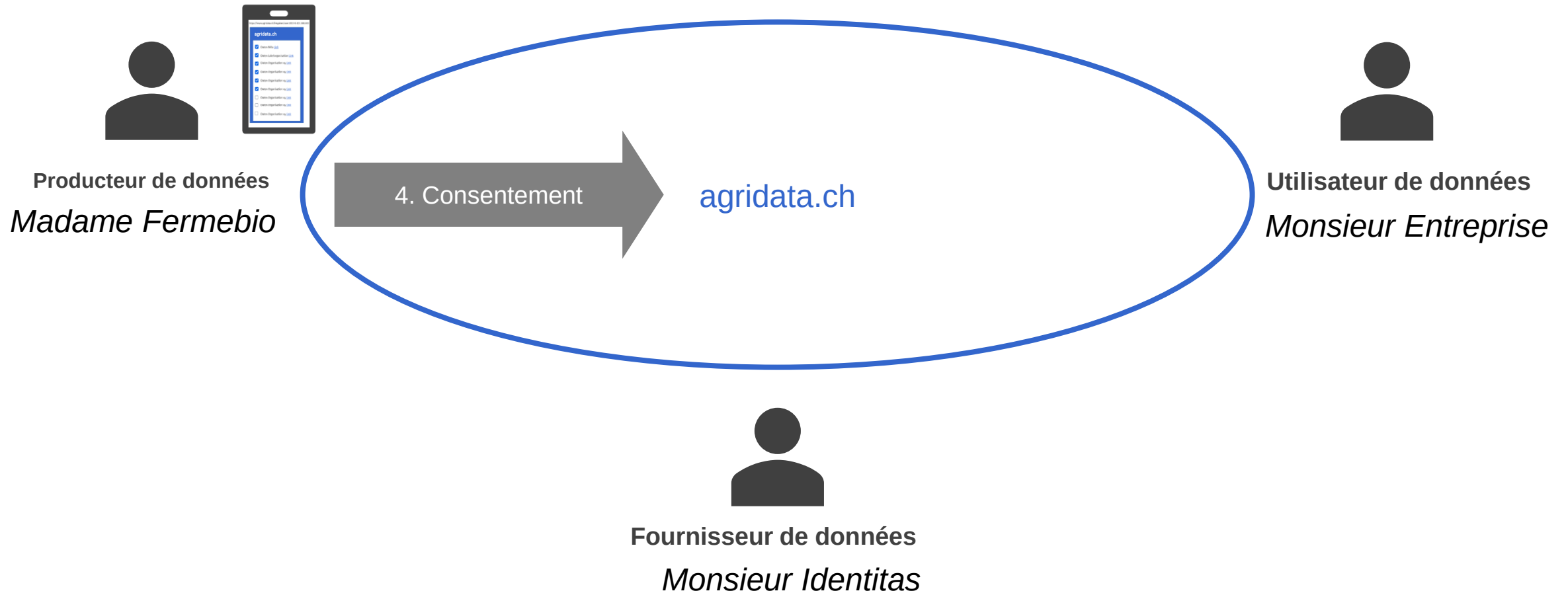


3) Demande de données





4) Consentement





5) Transmission des données

